

DEPARTEMENT

YONNE

COMMUNE DE VILLENEUVE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2022

Nombre de membres		
afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	26

Date de convocation

10 novembre 2022

Objet de la délibération

**Création d'un poste
d'éducateur de jeunes
enfants**

L'an deux mille vingt-deux, le 18 novembre à 20 heures, le Conseil municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Nadège NAZE, Maire.

Présents : Mme NAZE, M. KASPAR, M. ALLUIN, Mme ZEPPA, M. FERNANDÈS, M. PARCINEAU, Mme PELTIER, M. PÉANNE, M. AUBRY, Mme AUTRET, Mme LETIN, M. COCHARD, Mme EL HAOUCHI, M. BURGUIÈRE, Mme BERTRAND, M. THOMAS, Mme SZEWZYK, Mme LOPEZ, M. ANDRÉ.

Absents excusés : Mme SIMON (pouvoir à Mme ZEPPA), M. LOISEAU (pouvoir à M. FERNANDÈS), Mme RICHARDSON (pouvoir à M. ALLUIN), Mme HOURLIER (pouvoir à M. KASPAR), M. BRIET (pouvoir à M. PARCINEAU), M. BOUREL (pouvoir à M. COCHARD, Mme ROLLOT (pouvoir à Mme NAZE)

Absents : M. HERVÉ, M. VERGNAUD, M. BOULLEAUX.

Secrétaire de séance : M. Éric PÉANNE, qui accepte, est élu secrétaire de séance à l'unanimité

Monsieur KASPAR informe l'assemblée que suite au départ en retraite de la responsable adjointe de la crèche et le recrutement en cours pour la remplacer, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs comme suit :

- Création d'1 poste d'éducateur de jeunes enfants à temps complet.

CONSIDERANT

- l'avis favorable émis par le comité technique réuni le 24 octobre 2022,
- l'avis favorable de la commission des ressources humaines réunie le 2 novembre 2022,

Le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres présents et représentés,

CREE un poste d'éducateur de jeunes enfants à compter du 1^{er} janvier 2023

AUTORISE Madame la Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice.

Le Secrétaire

Éric PÉANNE



La Maire

Nadège NAZE

